

## **Du parc à la nature sauvage**

**Bourgeois et nature au tournant du XXe siècle  
au château de Lunel-Viel**

**Sciences humaines et sociales**

Revue éditée avec le concours du Département de l'Hérault

## ~ IV ~

# La chasse, la nature sauvage à portée de fusil

## 4.1. La chasse à la sauvagine dans le Midi

Forte d'une expérience de 32 ans de chasse dans les marais de l'Hérault, du Gard et des Bouches-du-Rhône, la passion de Léon Manse l'entraîna principalement à faire découvrir aux spécialistes toutes les spécificités et les problématiques de la chasse à la sauvagine du Midi par rapport à celle du Nord. Il s'attacha par exemple à décrire, en notifiant le vocabulaire vernaculaire employé pour en désigner tous les aspects, les différents types de chasse que l'on pratiquait dans les marais, soit à l'affût, soit depuis des barques. Alphonse Daudet décrit cette dernière pratique qu'illustrent aussi des affichettes qui leur ont survécu et qui indiquent le prix des bateaux que l'on doit louer pour « la chasse aux macreuses » avec la consigne que l'on doit y respecter, ne pas s'y tenir à plus de deux :

« Quelquefois on tient l'affût dans le negochin (le naye-chien), un tout petit bateau sans quille étroit, roulant au moindre mouvement. Abrisé par les roseaux, le chasseur guette les canards du fond de sa barque, que dépassent seulement la visière d'une casquette, le canon du fusil et la tête du chien flairant le vent, happant les moustiques, ou bien de ses grosses pattes étendues penchant tout le bateau d'un côté et le remplissant d'eau. »<sup>1</sup>

Si Alphonse Daudet jugeait cette pratique trop compliquée pour son inexpérience, des photos prises en 1913 révèlent par contre qu'elle fut usitée même pour de grandes « battues » en barques, qui montrent les chasseurs peu soucieux de se mettre à couvert. (Fig. 24) Que la sauvagine reste généralement tout l'hiver expliquait, selon Léon Manse, que l'on ne puisse la chasser comme dans le Nord, où elle ne passait que quelques

heures ou quelques jours. Aussi, outre la chasse dans les barques, ne chassait-on pas en faisant les huttes ou gabions du Nord mais des « affûts<sup>2</sup> » :

« Nos gardes font des postes [...] assez grands de façon à pouvoir se remuer facilement et avoir un chien bien dressé avec soi. Ces postes sont faits avec des roseaux ou des tamaris, d'une certaine hauteur de façon à ce que le chasseur assis ne puisse se voir. »

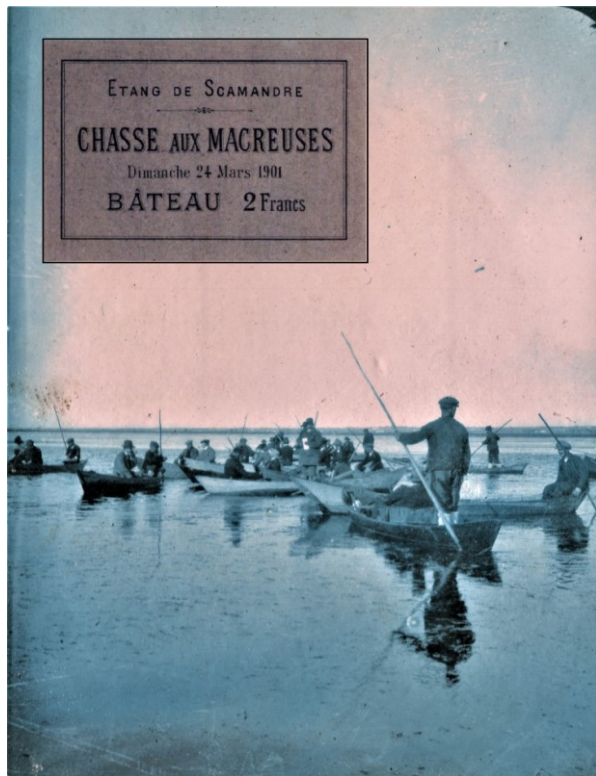


Fig. 24 - Battue en barque sur l'étang de Scamandre en 1913 et affichette de 1901.

© Fonds Manse.

◆◆◆

Il indique aussi les moments les plus appropriés pour chasser, soit le matin quand le canard va du marais à l'étang ou à la « remise <sup>3</sup> », soit le soir, quand il retourne au marais pour manger. Il précise même la durée que la chasse doit respecter, une demi-heure le matin et le soir « *du coucher de soleil aux dernières lueurs du rouge* » si l'on ne veut pas « déchasser » ces endroits que le canard risque d'abandonner pour toute l'année. Les chasseurs ne peuvent pas en effet chasser de nuit. Alphonse Daudet en fit l'expérience en 1869, dès que la lune parut : « *Déjà un premier rayon est distinct près de moi, puis un autre un peu plus loin... Maintenant tout le marécage est allumé. La moindre touffe d'herbe a son ombre. L'affût est fini, les oiseaux nous voient : il faut rentrer.* » <sup>4</sup>. Si l'on chasse en respectant ces règles, Léon Manse indique que l'on pourra retourner à ces endroits plusieurs fois durant la saison en espaçant les chasses de 10 à 15 jours. Il livre ainsi tous les détails de cette chasse à l'affût, allant jusqu'à recommander la meilleure marque de bottes à utiliser pour protéger les pieds qui vont séjourner dans l'eau parfois jusqu'au mollet pendant plusieurs heures :

« *On trouve seulement à Paris chez Mr Krudel ces bottes indispensables pour nos chasses. Ce sont des bottes cuir et caoutchouc. Entre deux cuirs, assez minces, une feuille de caoutchouc est placée et avec ces bottes vous pouvez rester des heures dans l'eau sans jamais avoir la moindre humidité. Les autres bottes en cuir ou simplement en caoutchouc ne peuvent pas faire. Celles en cuir sont trop lourdes et finissent toujours par transpirer et par vous blesser, celles en caoutchouc trop minces et pas assez résistantes dans nos marais couverts de roseaux.* » (1922)

Une préoccupation qui semble peut-être accessoire à première vue mais essentielle pour le bien-être du chasseur. Alphonse Daudet en fit lui-même les frais, portant « *d'énormes bottes taillées dans toute la longueur du cuir* » <sup>5</sup> et devant marcher prudemment, de peur de s'enliser dans le marécage !

## 4.2. Des tableaux de chasse impressionnants

Si aucun document n'indique si son père Paul pratiquait la chasse, on comprend que ce dut être le cas et qu'il initia même son fils puisque Léon détint un permis de chasse <sup>6</sup> dès l'âge de 16 ans.

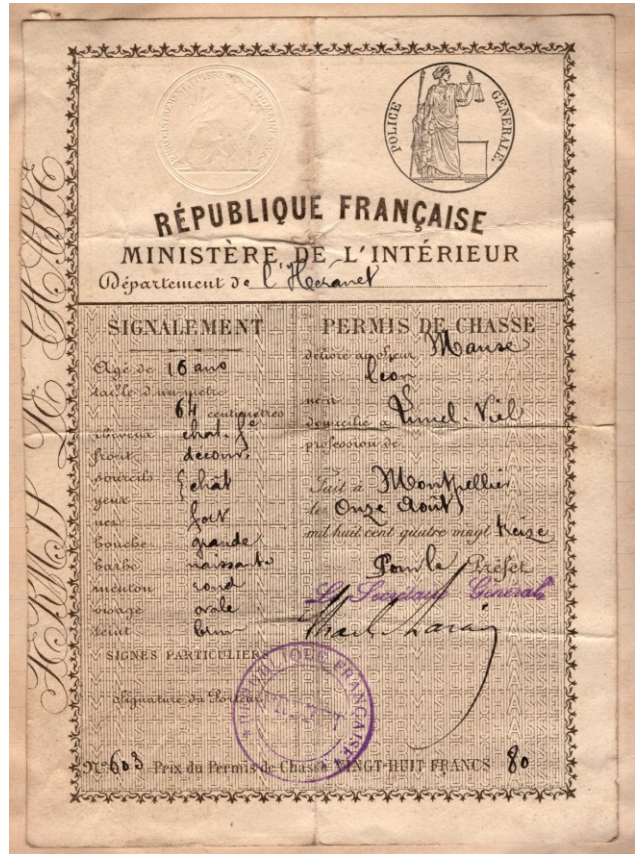


Fig. 25 - Permis de Chasse de Léon Manse à 16 ans, en 1893. © Fonds Manse.

(Fig. 25) Le plan de 1895 ne mentionnant par contre pas la présence d'un chenil dans le parc, ce dernier devait peut-être être inclus dans les bâtiments de la ferme puisque la présence des chiens est attestée par les photos de parties de chasse et les témoignages. Toujours est-il que sa passion entraîna Léon à en faire bâtir un juste devant l'entrée du château en 1915, affichant ainsi l'importance qu'avait la chasse pour lui. De nombreuses annotations reviennent régulièrement à son propos dans les semainiers : « *Bonafous passe le chenil au grésil* », « *nettoie écurie poulailler chenil* », « *acheté viande pour chiens 4F* », etc. Ce chenil était toujours en service en 1936-37, comme le rapportent les propos de J. Vales, habitant de Lunel-Viel :

« *Ce dont je me souviens, quand j'avais 12-13 ans, c'est qu'il nous était interdit de jouer dans le parc du château. Monsieur Manse avait un chenil et les chiens étaient si impressionnants, surtout pour un gamin de mon âge, qu'ils dissuadent n'importe qui d'y pénétrer.* » <sup>7</sup>

◆◆◆



**Fig. 26** - Retour de chasse, dans la cour de la ferme du château en 1899.  
Léon Manse assis à gauche. © Fonds Manse.

La chasse devint ainsi l'activité qui occupa le plus Léon Manse après les vendanges, la seule époque, dit-il, où il était vraiment pris, pratiquant lui-même la vinification. « *Je suis un chasseur de sauvagine passionné* » dit-il dans une de ses lettres, « *à cause des surprises, des émotions et de la diversité de gibier qu'il est permis de tuer* ». S'il ne le disait lui-même, le tableau représentant un chien en train de nager dans le marais un canard dans la gueule que lui offrit un de ses amis et surtout la dédicace que ce dernier y inscrivit, ne laissent planer aucun doute : « *à Léon Manse. Que le soleil brille au zénith. Que le jour se fasse ou se défasse. Malheur au canard qui passe à portée du grand Maître. Son disciple et son admirateur. René Dussol* ».

Le fait que Léon Manse renouvelât chaque année son permis de chasse prouve encore son attachement à cette pratique, tout comme la scène photographiée en 1899 ou encore le grand tableau de 1,42 m sur 1,15 m accroché dans son bureau qui le montre posant devant les étangs. (**Fig. 26**) La pièce du château qui était entièrement dédiée à

sa collection ornithologique fut d'ailleurs appelée « *la pièce aux canards* » ! On y avait installé une table à gibier, des portemanteaux pour accrocher les vêtements de chasse et les fusils ainsi que la fameuse vitrine où étaient exposées les multiples prises empaillées. Multiple est peu dire puisque les cahiers de tableaux de chasse que tinrent Léon Manse puis, à sa mort en 1933, son fils Paul qui semble avoir hérité de la passion pour la chasse de son père, révèlent des chiffres impressionnants.

Prenons pour exemple celui rapportant les saisons de chasse de 1922 à 1936, puisque celui traitant des saisons 1933 à 1947 rend simplement compte des tableaux personnels de Paul. Ce cahier retranscrit les saisons de chasse année après année pendant 14 ans, transcription qui peut s'étaler pour chacune de 2 jusqu'à 6 pages, révélant dès l'abord l'importance des nombres de jours que l'on y consacra. Loin d'être préétabli, comme les semainiers par exemple, c'est le propriétaire qui l'a configuré selon les éléments qu'il jugeait important d'y reporter. Il a choisi de diviser chaque page en 5 colonnes : date, nombre



Date	Nombre de fusils	Température	Gibier tué	1925 - 1926	Total
19 Juillet 1915	2	Beau - Chaud	9 colverts - 1 sarcelle Sète - 6 foulques - 1 Héron Butoir		17
24 " "	2	Couvert - Couvert	3 colverts - 1 perdreau - 3 Hérons pourpres - 1 Héronville de mer		8
16 Août "	12	Est - Beau chaud	19 perdreaux - 36 lapins - 2 corbeaux - 1 grise		58
23 " "	2	Ouest - Sud. pluie	8 perdreaux - 39 lapins - 1 Héronville de mer		48
26 " "	2	Nord - Vent	30 lapins - 1 caille		31
4 7 <sup>bre</sup> "	2	Nord Est - Chaud	15 lapins - 1 perdreau - 2 cailles		18

Fig. 27 - Extrait de 1925-1926 du cahier de tableaux de chasse de Léon Manse. © Fonds Manse.

de fusils, température, gibier tué, total, qui méritent maintenant d'être détaillées. (Fig. 27)

Une première colonne indique au jour le jour les dates précises de chaque chasse, ce qui permet d'observer que la date d'ouverture se situait généralement mi-juillet ou mi-août et celle de la fermeture toujours fin mars, à part une exception en 1935-36. Cette colonne permet également de comptabiliser le nombre de jours qui lui ont été consacrés et de se rendre compte de la grande fréquence à laquelle Léon et Paul Manse chassaient, presque tous les jours parfois. Si les saisons de 1922 à 1926 en comptent peu, les suivantes par contre permettent de comprendre pourquoi Léon Manse disait être un chasseur passionné et n'être pratiquement occupé que par ça, sauf en période de vendanges : il chasse de 50 à 60 jours en moyenne par saison ! Une passion reprise par son fils puisque ce dernier consacre tout de même 83 jours à la chasse en 1935-36, année où la saison fut pourtant la plus courte, en tout cas dans les notations, puisqu'elle débuta à la mi-août et se termina à la mi-janvier, deux mois et demie avant la date habituelle de fermeture ! Si l'on ajoute à cela le temps passé à la transcription minutieuse des tableaux de chasse, on peut comprendre qu'une telle pratique de la chasse ait été réservée essentiellement à une minorité sociale libre de son temps, la bourgeoisie, alors que la majorité des chasseurs devaient se contenter de la pratiquer en dehors des heures de travail.

Une deuxième colonne indique le nombre de « fusils », c'est-à-dire de chasseurs présents ce jour-là, ce qui permet de se rendre compte qu'ils sont généralement en groupes restreints, souvent de deux à trois et parfois quatre. Ceci corrobore notre observation précédente sur le fait que la chasse soit une activité réservée aux privilégiés, mais qui ne laisse cependant pas d'étonner quand on se rend compte du nombre d'animaux tués que présentent leurs tableaux de chasse. Constat que

vient confirmer le tableau de Léon Manse qui notait le 3 décembre 1927 avoir tué à lui seul 40 lapins, ou le 5 décembre en avoir tué 27 mais aussi 2 colverts et une bécassine ! De grands rassemblements se produisaient quelques fois par année, à l'ouverture et à la fermeture généralement, et lors d'exceptionnelles battues. La chasse représentait en effet une activité sociale où l'on invitait les habitués des alentours ou les hôtes de passage mais où l'on retrouvait surtout les amis, d'autres grands bourgeois, avec lesquels on partageait garde-chasse et terrains de chasse. Leur nom et leur photo apparaissent dans les lettres de Léon Manse et sur l'album photo consacré à la chasse : Louis Duffour de Laveruede, Hugues de Rodez, René et Raoul Dussol<sup>8</sup>, Paul Sully, Durand, etc. (Fig. 28)

La troisième colonne note la météo et la température du jour : « vent NE, faible. Très chaud ». Simple reproduction de la classification semblant prévaloir dans les semainiers tenus par le châtelain pour gérer le travail agricole du château ? Mais si dans ces derniers la notation de la météo pouvait expliquer le type de travail attribué chaque jour aux ouvriers agricoles, quelle utilité ici... sinon en tirer des réflexions sur le nombre et la nature du gibier tué selon la température et les saisons, et parfaire ainsi son appréhension de la nature sauvage ? Bon moyen d'argumenter ses articles d'ornithologie mais aussi, de façon plus prosaïque, d'augmenter son tableau de chasse... C'est ce qu'indique une lettre de février 1922 :

« Que ce soit le matin, que ce soit le soir, que ce soit à la remise ou à l'affût, on tire toujours beaucoup plus de gibier par gros vent d'Est ou Nord Est que par n'importe quel autre temps. Il y a cependant en 7<sup>bre</sup> et 8<sup>bre</sup> et Fév. quelques très jolis coups à faire en plein jour quand le vent souffle du Sud ou Sud Est avec pluie. La





Fig. 28 - Rendez-vous de chasse. Carte postale non datée. © Fonds Manse.

sauvagine à ce moment chagriné par la pluie se met en mouvement pour chercher des abris soit dans un étang, soit dans des marais, et comme elle passe presque toujours aux mêmes endroits on peut faire alors de très jolis tableaux.»

Sans surprise, la largeur pleine page de la quatrième colonne permet justement de détailler le type et le nombre de gibier tué par espèces, nombre qui est totalisé dans une dernière colonne dont la largeur par contre est inversement proportionnelle à la hauteur du nombre de prises : 1344 animaux tués tout de

même pour la saison 1931-32 et 1287 pour 1932-1933 ! (Fig. 29)

L'observation de ce cahier de tableaux de chasse a conduit à en synthétiser toutes les données afin de dresser un tableau faisant apparaître, ligne après ligne pour chaque saison, le lieu où l'on pratiqua la chasse, la période à laquelle elle se pratiqua, et surtout pour en faire ressortir le nombre de jours que l'on y consacra et combien le nombre souvent restreint de chasseurs (une moyenne a été calculée), à part lors d'exceptionnels rassemblements, n'empêcha pas d'établir des tableaux de chasse impressionnants !

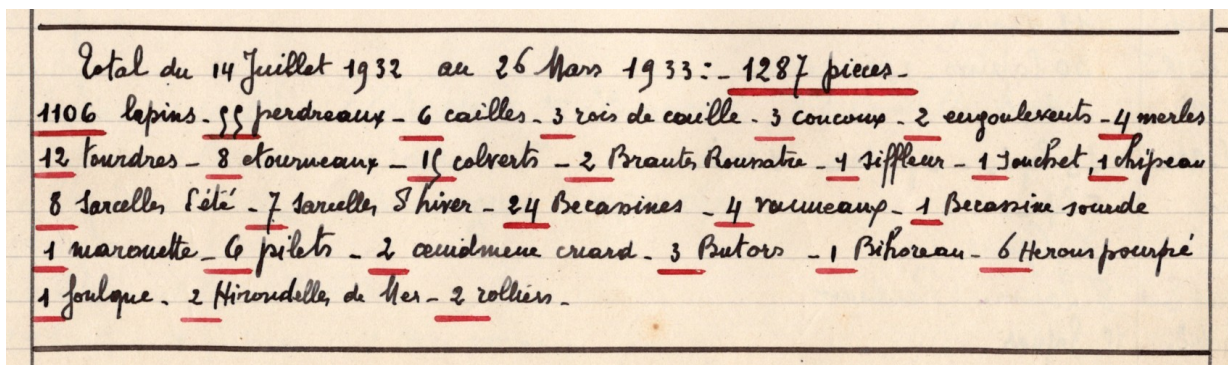


Fig. 29 - Total du gibier tué durant la saison de chasse 1932-1933. © Fonds Manse.





Période	Lieu	Durée en jours	Nombre de chasseurs		Gibier tué
			moyenne	maximum	
15 août 1922 31 mars 1923	Mas de la Fosse	24	2 à 3	4	239
16 août 1923 31 mars 1924	Mas de la Fosse	30	3 à 4	14	548
25 août 1924 31 mars 1925	Mas de la Fosse	24	3	10	450
19 juillet 1925 30 mars 1926	Mas de la Fosse	32	2 à 3	12	711
23 août 1926 31 mars 1927	Mas de la Fosse	53	2 à 3	16	951 (700 lapins)
16 juillet 1927 15 décembre 1927	Mas de la Fosse	44	3 à 4	16	1112
1 janvier 1928 31 mars 1928*	Divers lieux**	7	2	4	71
19 août 1928 31 mars 1929	Divers lieux	48	2 à 3	14	703
18 août 1929 31 mars 1930	Divers lieux	60	2 à 3	14	1250 (1069 lapins)
17 août 1930 31 mars 1931	Divers lieux	42	3	12	725
15 août 1931 31 mars 1932	Divers lieux	56	3 à 4	26	1344
14 juillet 1932 26 mars 1933	Divers lieux	52	4	15	1287
14 juillet 1933 25 mars 1934	Divers lieux	64	3	18	1317
4 juillet 1934 23 mars 1935	Divers lieux	52	2 à 3	12	445
18 août 1935 19 janvier 1936	Divers lieux	83	2 à 3	14	893

**Fig. 30 - Récapitulatif des tableaux de chasse de 1922 à 1936. \*Changement de lieu de chasse en cours de saison ; \*\* Divers lieux : Marais d'Espeyran, Mas Réunis, Villaret, Petit Cannavere, Mas de Melon, Mas de Courbet, Cannavere, Barcelin. © Isabelle CELLIER.**

Si ce tableau montre que l'on tua à profusion, on ne peut que se demander : pourquoi tuer autant ? (Fig. 30) Un feuillet collé en première page d'un des cahiers apporte peut-être un élément de réponse. On y parle en effet de « *primes sur gibier tué* ». Qui distribuait ces primes, et à qui ? Aucun élément de réponse dans nos documents, mais peut-être étaient-elles un moyen d'encourager les garde-chasse à repérer au mieux le gibier pour les recevoir ? Par contre la liste déjà évoquée qui est présentée au-dessous est plus explicite : « *primes*

*sur animaux nuisibles tués par le garde* », puisqu'elle laisse supposer que c'est le châtelain qui l'attribue, récompensant ainsi une pratique qui demeure un des objectifs des associations de chasse actuelles et une des justifications de la chasse. On peut trouver dans ce système de primes la motivation des garde-chasse à tuer le plus possible d'animaux nuisibles, puisqu'il ne leur était pas permis, comme on le verra, de chasser sur les terrains de chasse. C'est en tout cas ce qu'explique Ernest Bellecroix en 1886 :





Fig. 31 - Salle à manger du château en 1975. © Jean-Louis GIRARD.

« Les primes qu'il [le garde-chasse] reçoit pour la destruction des animaux nuisibles, pour l'élevage du gibier, les allocations qui, dans beaucoup de chasses, lui sont attribuées pour chaque pièce tuée, les petits cadeaux des invités heureux, tout cela grossit son salaire fixe dans des proportions importantes et qui s'accroissent naturellement avec l'abondance du gibier »<sup>9</sup>

Aussi est-il même d'avis d'augmenter ces primes « afin de stimuler son zèle »<sup>10</sup> car pour lui « petits appointements et grosses primes, voilà la base (...) Les grosses primes font les bons gardes »<sup>11</sup> !

Corollaire cependant de notre interrogation sur le fait de tuer autant, la question : que faisait-on de tout ce gibier et surtout de tous ces lapins qui en constituaient la plus grande partie ? Les confidences que fit la cuisinière du château à son petit-fils Jean-Louis Girard livrent peut-être une réponse : « la vie au château était fastueuse. Les réceptions y étaient nombreuses et toujours de très bonne tenue. Les convives mangeaient beaucoup de gibier car les Manse étaient de grands chasseurs... ». Le gibier était également très apprécié à l'époque, comme le prouve le « Manuel de cuisine »<sup>12</sup> figurant dans la bibliothèque Manse. Les recettes du lapin de garenne y sont par exemple bien

distinguées de celles du lapin domestique et une partie entière est consacrée au gibier à plumes<sup>13</sup> dont on donne souvent une description préalable, comme au sujet de la sarcelle : « c'est une espèce de gibier d'eau peu différente du canard, mais beaucoup plus petite » avant d'indiquer la meilleure façon de la préparer. Le canard sauvage semble un gibier de choix puisqu'est indiqué : « le canard sauvage est bien plus estimé que le canard domestique ; il est quelquefois tellement gras que la meilleure manière d'en tirer parti, c'est de le faire rôtir ; préparé en ragoût, il serait trop huileux »<sup>14</sup> ! La grandeur et la magnificence de la salle à manger, complètement lambrissée dans le goût bourgeois de l'époque<sup>15</sup>, apportent la preuve de ce train de vie mais un semblant de réponse seulement à notre questionnement car on ne peut imaginer assez de convives pour écouler toutes les pièces tuées ! (Fig. 31)

Toujours est-il que les chiffres sont parlants car ils révèlent la mentalité du chasseur d'alors : aucune marque de régulation des prises, même si Léon Manse dit dans ses lettres vouloir respecter l'époque de nidification, mais une soif de chasser à satiété, de tirer profit d'une nature destinée uniquement à l'assouvissement de son plaisir et que l'on préfère penser inépuisable malgré le changement de perception qu'affiche ce début de siècle. Et pourtant, il nota lui-même la diminution



de certaines espèces et ne pouvait ignorer la création dès 1927 d'une réserve pour essayer de les préserver. Le fait qu'il en attribue les causes à la sécheresse du Midi et aux dates prématurées selon lui d'ouverture de la chasse explique peut-être qu'il n'ait pas remis en cause l'exploitation abusive que lui-même et les autres chasseurs faisaient de la diversité ornithologique que leur offrait la Camargue. Il se contenta de lutter pour modifier les dates d'ouverture de la chasse et préféra ne s'inquiéter véritablement que de la diminution des terrains de chasse suite à l'urbanisation croissante. Car s'il est indéniable qu'il aimait les marais et y observer leur vie foisonnante en tant qu'ornithologue amateur : « en chasseur je n'aime pas parler chasse sauf avec ceux qui peuvent me comprendre et vibrer comme moi non seulement en tenant un fusil, mais en voyant naître aussi le gibier sur ses chasses », il resta avant tout un chasseur, comme il se présente d'ailleurs lui-même dans sa correspondance, et sa connaissance du marais, il la mit au profit de sa passion. Ainsi dit-il dans une lettre de février 1922 qu'en observant les habitudes du gibier,

*« On peut faire alors de très jolis tableaux ! C'est ainsi qu'un jour le 4 octobre 1917 par gros vent de sud avec pluie j'ai tué de 9 heures du matin à midi 73 sarcelles d'hiver et j'aurais pu faire beaucoup mieux si un accident ne m'était pas arrivé... Et n'oubliez pas que chaque pièce tuée représente un coup de fusil car nous n'avons pas l'habitude de tirer dans des bandes de canards ou des volières de sarcelles, chez nous il faut être non seulement chasseur mais encore tireur ! »*

Fierté du nombre de gibier tué mais aussi de sa qualité de tireur, la chasse vue comme une performance sportive ! Quel chasseur d'aujourd'hui ne rêverait-il pas de pareil tableau de chasse ? Surtout que cela ne constituait pas un fait unique, comme il le dit encore en novembre 1927 : « nous avons fait, à nos yeux, une très belle chasse en novembre, 100 et quelques pièces à 2 fusils dans notre matinée et un affût de milouins le 26 X<sup>bre</sup>, où nous en avons descendu 31 de nouveau à 2 fusils ».

Comment mieux résumer l'importance de cette pratique qu'en écoutant à nouveau ce qu'en dit la cuisinière à son petit-fils :

*« Monsieur Léon était un grand chasseur ! Ils avaient une chasse au Scamandre. Quand il chassait la bécasse, il suspendait les bécasses*

*dans l'office et il fallait attendre que la goutte tombe du bec pour les faire cuire ! C'est comme ça que l'on mange les bécasses, faisandées, presque décomposées ! Il fallait pas être dégoûté ! Et son fils pareil ! Il tenait un livre de comptes de ce qu'ils prenaient, du tableau de chasse et ça montait dans les 150, 200 pièces ! C'est pour ça qu'il y avait une pièce qui était consacrée à la chasse ! »*

Ne résistons pas à l'envie de lancer un clin d'œil ironique à cette utilisation en révélant la fin de sa confiance : « d'ailleurs cette pièce avait aussi un autre usage, celle de chambre mortuaire pour les châtelains ! »

### 4.3. Une passion transmise de père en fils

Ces propos confirment cependant que de ses deux fils, Paul partagea cette passion, puisque s'il poursuivit l'écriture du cahier de tableaux de chasse tenu par son père jusqu'à trois ans après sa mort (jusqu'en 1936), il choisit par contre dès 1931 d'entreprendre l'écriture de son propre cahier qu'il poursuivit jusqu'en 1947. La lecture de ce cahier est intéressante en ce qu'il diffère dans sa présentation de celui de son père puisqu'il va quant à lui séparer la colonne consacrée au gibier tué à chaque chasse en autant de colonnes que d'espèces tuées où il reporte leur nombre. **(Fig. 32)**

Ce cahier complète nos informations et répond à certaines interrogations, dont principalement celle concernant le bois de la Barthelasse, jouxtant le Clos Neuf. Le cahier tenu par son père n'en faisait en effet jamais mention mais l'étude des semainiers indique qu'en 1934-35, après des notations du genre : « acheté viande pour chiens 4F », est inscrit en janvier : « payé au garde forestier de Lunel pour surveiller Barthelasse 80F : un bois avec une garenne et les pins du Clos Neuf ». Pourquoi Léon Manse n'avait-il jamais parlé de ce bois et de sa garenne ? Est-ce parce qu'il était trop excentré par rapport à ses terrains de chasse de prédilection ? Pas assez conséquent ? Qu'il faisait, pour lui, partie intégrante du parc et à usage unique de la maisonnée ? Ou parce que tout simplement il n'y chassait pas et que c'est son fils qui avait inauguré ce nouveau terrain de chasse ?

Nulle réponse à ces questions mais d'autres notations laissent entrevoir la pratique d'une chasse que l'on pourrait qualifier « de proximité »,



1936 - 1937.

Date	Lieu de chasse	Canards	Sorcelles	Fouques	Cats, fous, divers	Volailles	Pigeons	Merles divers	Moineaux	
16. 8. 36	Scamandre				2			2		Grand plan - et Felicie' - ouverture -
29. 8. 36	Scamandre		2	2						Slage Bontand et 1 <sup>er</sup> plan Felicie' - (mauvaises cantonches)
14. 9. 36	Scamandre	1	12							Slage Bontand. Sud - Prie. .
17. 9. 36	Scamandre	3	1							apput Felicie'. nuit noire.
29. 9. 36	Scamandre	10	11							Slage Bontand. Nord Port.
5. 10. 36	Scamandre	6						1		Trou des Boies - Sas de Sibier.
11. 11. 36	Scamandre		11		2					Bontand. plus d'eau. Calme plat
20. 11. 36	Scamandre	7						2		1 <sup>er</sup> plan cul d'air - N.E. moisee.
9. 12. 36	Scamandre	14								1 <sup>er</sup> plan cul d'Air - N.E. très port.
20. 12. 36	Lund. Vieil						5			Cour de la ferme.
6. 1. 37	Lund. Vieil					2				Sas du chateau.
25. 1. 37	Scamandre	9						1		2 <sup>nd</sup> plan du cul s'Air.
31. 1. 37	Lund. Vieil								10	Dans les bambous.
20. 2. 37	Scamandre	8								1 <sup>er</sup> plan cul s'Air. N.W. très tardif.
27. 3. 37	Scamandre		3							Permeture. calme. plus de Sibier.
		58	40	2		4	2	5	6	10

Fig. 32 - Extrait de 1936-1937 du cahier de tableaux de chasse de Paul Manse. © Fonds Manse.

pratique que rien dans les écrits de Léon Manse ne laissait imaginer. Entre le bois de la Barthelasse et les pins du Clos Neuf, peut-on en effet imaginer comme terrain de chasse plus près de son lieu de vie que le parc lui-même ? Et pourtant Paul Manse inscrit sur son tableau de 1933-34 y avoir tué un lapin. Qu'il abatte un lapin aperçu en sortant de chez lui ou sur son passage en allant à la chasse peut être compréhensible. Mais qu'il l'inscrive sur son tableau de chasse en tant que gibier et le parc en tant que lieu de chasse semble plus étonnant et marque à tout le moins un déplacement de la pratique très significatif. Il réitère en 1935-36 au Clos Vieux et en 1936-37 où il précise même avoir tué 10 moineaux dans les bambous du parc, 2 volailles dans le parc et 5 pigeons dans la cour de la ferme ! Ces derniers étaient-ils trop nombreux dans le pigeonnier ou représentaient-ils un gibier facilement accessible ?

Sa mobilisation du 23 octobre 1939 après la déclaration de guerre explique qu'il n'ait pu chasser pendant la saison de 1939-40 et qu'il ne reprenne sa pratique, beaucoup plus épisodiquement cependant, qu'en 1940-41, en se cantonnant principalement au domaine, où il tue 9 perdreaux rouges et 10 merles ou grives. Il chassera encore peu l'année d'après (1941-42), se partageant entre le domaine et l'étang du Scamandre, mais notant cependant dans le semainier « dépenses chasse », notation qu'il explicite dans le livre de comptes : « 25 novembre 1941 : pris sur la propriété pour ma chasse 2.250 F ». On peut se rendre compte de l'importance de cette somme quand on considère que les bénéfices du domaine s'élevèrent cette année-là à 7 253,65F ! Sûrement est-elle expliquée par l'emploi d'un garde-chasse, comme l'indiquent les notations des années suivantes. En effet, un trou dans les notations sur le cahier des saisons 1942-43, 43-44



et 44-45 laisse supposer que l'on n'a pas pu chasser ces années-là car tous les fusils furent confisqués par l'armée allemande à la suite de l'occupation du Sud de la France, assortie d'une étroite surveillance du littoral. Mais une notation sur le livre de comptes, « 3 mai 44 Compte chasse avec Raoux 4000 F », explicitée par le semainier « garde-chasse », montre que s'il ne pratique pas, des obligations lui restent, celles de payer le garde-chasse, parfois en commun, comme ici, avec un autre chasseur.

Toujours est-il que les notations reprennent en 1945-46 pour annoncer cependant en octobre : « vente du Scamandre. Plus de chasse ». Inscription brutale pour une rupture brutale avec le train de vie mené au château depuis un siècle. Rupture avec le terrain de chasse privilégié, dont Bernard de Montaut-Manse s'était fait le chantre, mais pas avec la chasse cependant. Le train de vie peut disparaître, les habitudes ont la vie longue, surtout quand elles reflètent une culture transmise de génération en génération. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les notations continuent en 1946-47, mais indiquant seulement 5 dates et uniquement sur le domaine. Fin du cahier des tableaux de chasse, plus assez conséquents sûrement pour justifier leur notation. Seuls les semainiers attesteront encore de la poursuite de la pratique, comme en 1953 : « vendre un couple de canards sauvages », en 1954 : « nettoyer chenil » ou en 1956 : « ouverture de la chasse ». Par contre la notation, beaucoup plus tardive puisque d'août 1973 : « vente de 2 fusils de chasse », montrera que le morcellement progressif du domaine qui est en train de s'opérer ne laisse plus beaucoup de place à cette activité de loisir.

#### 4.4. Une exploitation maximale de la nature

C'est donc la fin d'une pratique qui avait occupé le plus clair du temps de Léon Manse. Elle l'avait amené à sillonner les routes, même si son château semblait occuper une situation privilégiée non loin des étangs, pour aller exercer sa passion aussi loin que Fos-sur-Mer, selon une lettre de 1928 dans laquelle il exprime aussi sa fierté de propriétaire : **(Fig. 33)**

« Après avoir chassé dans tous les marais du grand Plan du Bourg (partie comprise entre Arles, le Gd Rhône, la Crau et Fos sur Mer, je chasse à cette heure dans les étangs et marais du bas Gard compris entre St-Gilles, le petit Rhône, le canal de Beaucaire et Sylveréal. [...] J'ai donc comme chasse avec des amis, l'étang de Scamandre, les marais de la Fosse et les marais d'Espeyran. A côté de la chasse d'eau j'ai aussi la chasse de terre puisque nous avons en tout une superficie de 4 000 hectares. Ces chasses se touchent et forment presque un tout, la grande remise naturelle du gibier d'eau étant toujours l'étang de Scamandre ».

Ces différents territoires de chasse sont consignés dans les cahiers qui montrent qu'ils évoluèrent dans le temps. Ainsi les tableaux de chasse datant de 1922 à 1927 concernent uniquement le mas de la Fosse alors que ceux de 1928 à 1936 évoquent une diversification des lieux : marais d'Espeyran, Mas Réunis, Villaret, Petit Cannavere, Mas de Melon, Mas de Combet, Cannavere, Barcelin... Dans le cahier personnel de



Fig. 33 - Cartographie des principales zones de chasse. © Maëlle BANTON.



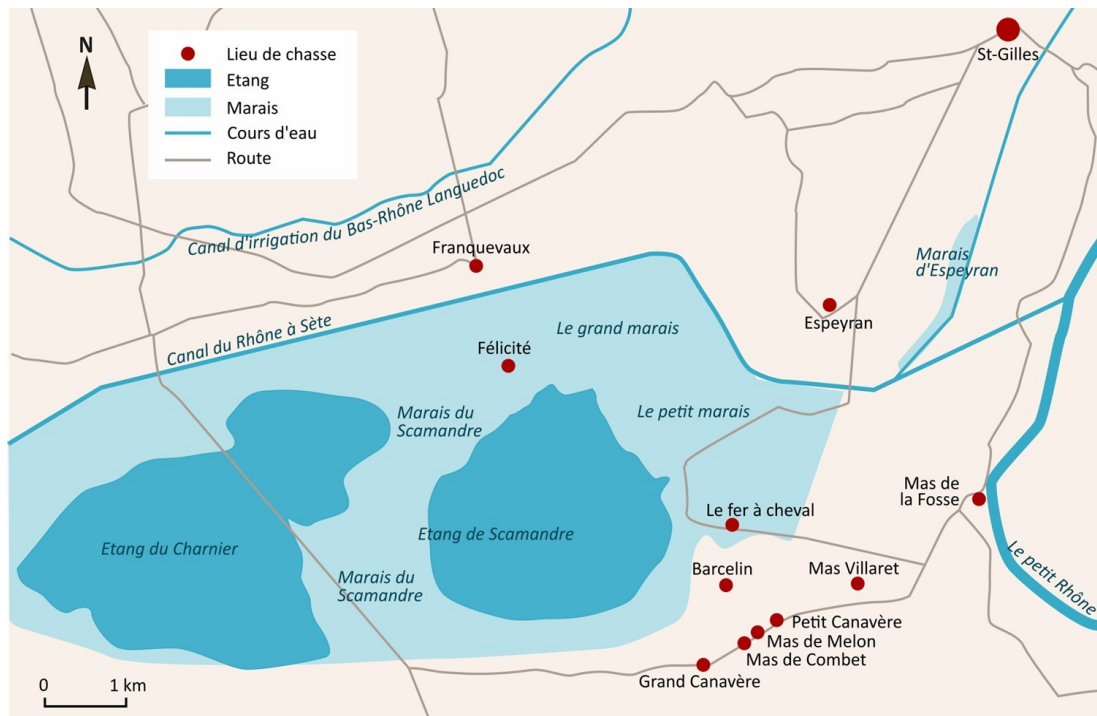


Fig. 34 - Lieux de chasse identifiés autour de l'étang de Scamandre. © Maëlle BANTON.

Paul Manse, tenu de 1931 à 1947, on se rend compte que la chasse continue à se pratiquer essentiellement dans l'étang du Scamandre jusqu'à sa vente ainsi qu'aux Mas Réunis. S'il indique certains lieux comme Petit-Griset, Laupïe, Céceles, Petit-Travers... il précise surtout les sites sur l'étang du Scamandre : Félicité, les remises du petit et grand Plan Cul d'Air, la remise poste Courageuse, la remise Boutarel des chèvres, Fer à cheval, Plan du milieu, Trous des Bouïs, marais d'Espeyran... Il parle aussi des battues qui s'organisent sur l'étang de Mauguio, sur celui d'Aigues-Mortes ou de Chaumont où l'on aurait tué 150 perdreaux à 17 fusils ! Beaucoup de noms de ces lieux sont très difficiles à retrouver actuellement, aussi la carte présentée fait-elle un zoom sur les lieux qui ont pu être identifiés autour de l'étang de Scamandre, qui demeura le terrain de chasse privilégié. (Fig. 34)

Des photos de 1923 et 1924 sont quant à elles encore plus parlantes puisqu'elles révèlent en outre les rendez-vous de chasse, celui de la Fosse, de Scamandre, de la Tour du Valat où apparaissent les chasseurs en tenue, arrivant dans leur voiture ou posant à la pause déjeuner lors de l'ouverture, entourés de leurs chiens. (Fig. 35) Loin de nous l'idée que les Manse étaient les seuls bourgeois à s'adonner à cette pratique ! S'ils apparaissent nombreux sur les cahiers de tableaux de chasse et sur les photos, c'est bien qu'ils s'y adonnent en groupes pour mettre en commun l'usage d'une grande partie des terrains de chasse de la région. Et c'est aussi ce qui permet d'engager plusieurs garde-chasse, dont un garde chef, chargés de surveiller mais aussi d'avertir du passage des oiseaux : « d'après un mot que je reçois du garde chef, les oiseaux sont très nombreux en ce moment, aussi devons nous aller y chasser dès



Fig. 35 - Ouverture de la chasse à La Fosse, 1923. © Fonds Manse.



*demain* ». Des garde-chasse au rôle bien défini qui ne devaient en aucune sorte se mêler aux chasseurs : « *nos gardes ne tirent jamais un coup de fusil sur l'étang, même lorsque la chasse est ouverte* », dit Léon Manse en 1928. Un monde ouvert sur la nature sauvage, mais bien clos dans sa structure sociale, réservé à une élite qui en tirait profit pour son plaisir mais aussi pour un usage plus pragmatique.

Outre la chasse en effet, ces lieux représentaient une source de fourniture inépuisable de végétaux, comme les roseaux utilisés pour la litière des animaux. Les semainiers montrent ainsi régulièrement ces voyages que l'on fait au marais ou au mas de Tamaris, un mas que la famille possédait sur la route d'Arles à Aigues-Mortes et qu'elle faisait exploiter par la famille Pelissier, pour faire « *provision de roseaux et de tirasses* ». En 1916-1917 on précise même la somme que cela représente :

« *Provisions de roseaux et tirasses pour appailler l'écurie des mules, chevaux et pour la laiterie, 2320 kg roseaux à 3F = 70, 18860 kg*

*roseaux tirasses à 2,20 F = 419, 3475 kg roseaux à 3F = 105, = 594* ».

Le semainier de 1937-1938 indique encore que l'on coupe les roseaux à l'étang du Scamandre, puis ce sera à Franquevaux, pour constituer la litière du troupeau de moutons que l'on a à l'époque. Si l'on pouvait se demander si des annotations mentionnées plusieurs fois en 1944 : « *un homme faire des brûts (bruyère) pour faire des balais* » résultaient des effets de l'Occupation, une notation de 1953 montre que cela représentait plutôt une pratique usuelle : « *ramasser de la bruyère pour faire des balais* », balais dont on se servait pour nettoyer les écuries. On le reverra encore en 1955 : « *ramassage de la bruyère* ».

Tous ces lieux, où les châtelains rencontraient la nature sauvage qui entourait leur domaine bien clos de murs pour l'en protéger, furent ainsi exploités jusqu'à la moindre parcelle de ce qu'ils pouvaient offrir, représentant une source d'auto-provisionnement inépuisable. Il n'y a pas de petit profit..



## Notes

1. DAUDET, 1895, p. 321-322
2. *affûts* : « nous désignons sous le nom d'affût l'endroit où le canard mange » Léon Manse
3. *remise* : « on appelle remise l'endroit où le canard dort toute la journée et où à l'abri de tout mauvais temps, et de tout bruit, il peut se reposer tranquille en attendant l'heure où il doit retourner le soir au marais pour y prendre sa nourriture » Léon Manse
4. DAUDET, 1895, p. 316
5. DAUDET, 1895, p. 314
6. *Permis de chasse* : « Le code de la chasse est créé par décret du 3 mai 1844, instituant alors le permis de chasse. Celui-ci est délivré par la préfecture contre paiement d'un droit de quittance dont le montant, d'abord élevé, baisse progressivement au cours du siècle. » (CESAR, 2016, p. 16)
7. Mairie de Lunel-Viel, 1994
8. Raoul Dussol a dessiné la carte postale de la page de garde
9. BELLECROIX, 1886, p. 230
10. BELLECROIX, 1875, p. 75
11. BELLECROIX, 1886, p. 6
12. MILLET-ROBINET, 1911
13. *gibier à plumes* : tel qu'indiqué dans le Manuel, alouettes, grives, merles, caille, bécasse, bécassine, vanneau, gelinotte, pluvier, canard, sarcelle, poule d'eau
14. MILLET-ROBINET, 1911, p. 472
15. CÉSAR, 2016 ; FLORENÇON, 2003



# SOMMAIRE

~/~

Introduction.....	9
1. Nature domestiquée/nature sauvage, une dichotomie occidentale.....	13
2. Soumettre la nature à une ambition bourgeoise.....	19
3. Une transmission familiale de l'amour de la nature.....	31
4. La chasse, la nature sauvage à portée de fusil.....	47
5. Le parc, où nature rime avec culture.....	59
6. Entretenir la nature, un travail de tous les instants.....	81
7. Domestiquer la nature pour en tirer profit.....	93
8. Du statut de gentleman-farmer à celui d'exploitant agricole... pour quelle vision de la nature ?.....	109
9. Du privé au public... un aménagement identitaire de la nature.....	119
Bibliographie.....	135
Notices biographiques.....	139

1<sup>re</sup> de Couverture :

« Vue de la tour et du parc du château de Lunel-Viel en 1898. @ Fonds Manse »

Directeur de la publication  
Christian GUIRAUD

Coordinateurs de la rédaction  
Michel-Édouard BELLET,  
Guy LAURANS

Comité de rédaction  
Alain ALQUIER  
Rémi AZEMAR  
Hélène CHAUBIN  
Sandra CLOZIER  
Julien DUVAUX  
Jean-Claude FORET  
Raymond LOPEZ  
Christian ROCHE  
Jean SAGNES  
Jean-Paul VOLLE

Revue fondée en 1970  
par *Les Amis de Pézenas*,  
éditée par l'Association  
Études sur l'Hérault,  
avec le concours du Département.

Édition :  
Association Études sur l'Hérault  
Président d'honneur : Jean NOUGARET (†)  
Président : Christian GUIRAUD

Siège :  
Boîte postale :  
Études sur l'Hérault  
Maison départementale des Sports  
66, place Égalité  
34080 Montpellier

Couverture et mise en page  
Raymond LOPEZ  
Études Héraultaises

Impression  
ROLL'INDOC  
63, route de Béziers  
34430 Saint-Jean-de-Védas

Site internet  
<https://www.etudesheraultaises.fr>

Webmaster  
Raymond LOPEZ  
etudesheraultaises@gmail.com



Prix : 30,00€ TTC



16214609